

Procès-Verbal de la Séance du 16 juin 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 juin à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Lauriana TALBOURDET, Dorothée GARNIER, Audrey BARBIER, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Pascaline BARRAY

Mrs Patrice CAUDRON, Philippe PICQUE, Didier DAUBOIN, Cédric DEMARCY, Frédéric LANGLOIS, Patrick LAURENT

Absents excusés : Annick DUPONT, Sylvain CUYER

Pascaline BARRAY a été désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR ET DÉCISIONS

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 12 mai 2026 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 mai.

2. Décision modificative intégration des travaux 2025 du Centre bourg pour récupération de TVA

M le Maire explique qu'il y a lieu de faire un transfert de crédit du compte 238 au 2152 afin de pouvoir récupérer la TVA sur les travaux réalisés du Centre Bourg sur l'exercice 2025.

Suivant le détail suivant :

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Duvert	Réduit
041 / 2152 / OPFI	Installations de voirie	491 515.89	
Total		491 515.89	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Duvert	Réduit
041 / 238 / OPFI	Avances versées sur commandes d'immobilisations co	491 515.89	
Total		491 515.89	0.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2026

3. Délibération : Tickets piscine période estivale 2026.

Pour la période estivale de juillet et août 2026, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer à chaque enfant de la commune, deux entrées gratuites par semaine pour la piscine de GRANDVILLIERS ou de FORMERIE.

Des tickets piscine ENFANT seront délivrés pour les enfants de 4 à 16 ans qui seront facturés à la commune de Songeons par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 1.00€ le ticket.

Des tickets piscine ADOLESCENT seront délivrés pour les adolescents de 16 à 20 ans qui seront facturés à la commune de Songeons par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 2.00 € le ticket.

4. Délibération portant modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint territorial du patrimoine à temps non complet, passant de 21h15 à 23h à partir du 1er septembre 2026, pour permettre l'ouverture de la médiathèque le mercredi matin. Cette modification, justifiée par le code général de la fonction publique et un décret de 1991, implique l'inscription des crédits nécessaires au budget et prendra effet après transmission aux services de l'État. Un recours pour excès de pouvoir reste possible dans un délai de deux mois.

5. Attribution d'une subvention au Foyer Socio-Educatif du collège Philéas Lebesgue

M le Maire fait lecture de la demande de Subvention du Foyer Socio-Educatif du collège Philéas Lebesgue de Monsieur le Maire,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention pour l'année 2026 de 150€ au Foyer Socio-Educatif du Collège Philéas Lebesgue de Marseille-en-Beauvaisis.

6. Questions diverses et points commissions :

M le Maire :

Expose les indicateurs clés des sociétés Derichebourg et Véolia.

Signale la présence de fissures sur un poteau en bois situé à proximité de l'orgue, ainsi que des gonflements affectant le plâtre de la chaire à prêcher. À la suite d'un dégagement du plâtre, une dégradation avancée du pied du poteau a été constatée. En conséquence, il apparaît essentiel de procéder sans délai à un étayage au niveau de la chaire, compte tenu de l'état préoccupant de ce support.

Présente le court-métrage réalisé par une jeune habitante de la commune.

Rappelle par le programme de la prochaine édition de la Fête de la Musique.

Expose un différend opposant un exposant du marché et à l'organisateur du festival « Intensitty Vary » concernant l'organisation de la manifestation prévue le 28 juin sur la Place de la Halle. En conséquence il a été décidé que le marché sera exceptionnellement déplacé ce jour-là sur la Place du Franc Marché, où une signalétique appropriée sera mise en place.

Informe que la commission Presbytère se réunira le mardi 30 juin à 18 heures afin d'examiner les modalités de fixation des loyers. Une estimation des travaux déjà engagés par la commune sera soumise à cette occasion.

Expose la demande du Sporting Club Songeonais. Ce dernier sollicite une subvention exceptionnelle pour l'organisation du feu de la Saint-Jean. Compte tenu des incidents survenus lors des précédentes éditions, le club a décidé de recourir à des agents de sécurité, dont le coût s'élève à 250 euros par vigile.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, ne donne pas une suite favorable à cette demande.

Rappelle que l'association « *Du bout du haut* » organisera sa fête annuelle les samedi 25 et dimanche 26 juillet à Grémévillers. La participation sera fixée à 12 € pour la journée du samedi, tandis que l'accès sera gratuit le dimanche.

Informe que le repas organisé par l'EHPAD se déroulera le 2 juillet. Le Conseil de Visite Social, quant à lui, aura lieu le 23 juin.

Fait le compte rendu d'une réunion qui s'est tenue au Conseil Départemental concernant l'EMION et l'ARC. Ces deux structures traversent actuellement une période de fragilité budgétaire.

Transmet les remerciements de l'association « *Séniors Loisirs Ensemble* » pour la subvention qui lui a été octroyée.

Annonce que Madame Sylvie Coutard, Présidente du Centre Social Rural, ainsi que Monsieur Karim Lounassi, son directeur, ont fait part de leur démission de leurs fonctions respectives.

Philippe PICQUE :

Indique s'être rendu, accompagné de Patrick Laurent, au Sporting Club Songeonais, le 5 juin. Cette invitation avait pour objet de remercier les donateurs qui ont contribué au financement de la participation des joueurs des U15 au tournoi de Valras-Plage.

Annonce que la Maison Familiale Rurale tiendra son Assemblée Générale le 19 juin à 15 heures, suivie d'un Conseil d'Administration le 22 juin à 18 heures 30.

Informe que le 18 mai avait lieu la visite des chemins communaux pour les Conseillers Municipaux qui le désiraient.

Fait part que tous les chemins de terre ont été débroussaillés.

Signale que le jury du concours des « Maisons Fleuries » effectuera son passage le 8 juillet à 9 heures.

Lauriana TALBOURDET :

Informe que des chenilles processionnaires ont été identifiées au hameau de Séronville. Un traitement approprié a été mis en œuvre afin d'y remédier.

Signale qu'une tentative de cambriolage s'est produite rue du Maréchal de Boufflers le vendredi 22 mai dernier.

Cédric DEMARCY :

Informe du comportement préoccupant d'un administré, lequel a diffusé des vidéos sur les réseaux sociaux et est régulièrement présent en soirée devant la grille de l'ancien internat de la Maison Familiale Rurale.

M le Maire informe qu'un signalement avait été transmis à la gendarmerie de Marseille-en-Beauvaisis.

Noémie BERTHE :

Exprime sa satisfaction à l'issue de la première réunion de la commission Culture-Tourisme de la CCPV. Cette séance a permis de présenter les projets en cours, et d'envisager des perspectives de travail prometteuses, portées par une équipe particulièrement compétente.

Annonce que Miss Songeons, Léonie Berthe, a été élue le samedi 6 juin dernier.

Patrick LAURENT :

Revient sur l'inauguration du salon « *Aimer faire* », organisé par les élèves de la Maison Familiale Rurale, et en souligne la réussite.

Evoque les travaux réalisés rue du Maréchal-de-Boufflers, dont il salue la qualité, tout en s'interrogeant sur l'entretien qui sera nécessaire afin de préserver l'éclat des aménagements. Il remercie également la société RAMERY qui a été très arrangeante pendant la durée des travaux.

Cédric DEMARCY précise que l'impasse de l'Église a été requalifiée en voie piétonne. Des bacs à fleurs seront donc installés afin d'en restreindre l'accès aux véhicules.

Souligne que le bulletin municipal n'a pas suffisamment mis en lumière l'ensemble des activités proposées par l'EHPAD.

Dorothée GARNIER :

Informe que l'EMION organisera un goûter musical le mercredi 24 juin, de 15 heures à 18 heures, sous la Halle.

Rappelle que la commission « Ciné Rural » se réunira le mercredi 1er juillet à 18 heures 30 afin d'établir la programmation des séances pour la saison 2026-2027. Cette réunion sera suivie de celle de la commission « Salle de la Roseraie », à laquelle participeront les associations bénéficiant de la mise à disposition gratuite de cet équipement tout au long de l'année.

Signale que la haie située chez M. Bazard a fait l'objet d'un élagage, améliorant ainsi la visibilité au carrefour des rues des Sorbiers et Réquignard.

Constate de nombreuses d'incivilités de la part de certains conducteurs de poids lourds ou d'engins agricoles, depuis la mise en place de la déviation par la rue des Sorbiers.

Frédéric LANGLOIS :

Présente un devis relatif au remplacement des huisseries de la salle de la Mairie, pour un montant de 24 000 €, prévoyant l'installation de menuiseries en PVC.

Remercie les personnes ayant signalées les anomalies constatées lors des travaux réalisés rue du Maréchal de Boufflers.

Remercie les agents des services techniques pour leur engagement dans l'entretien des massifs floraux, contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune.

Informe que Damien Massy a réalisé une table à partir de la souche d'un arbre abattu, illustrant une démarche de réemploi et de valorisation des ressources locales.

Présente une vidéo ainsi que des photographies afin d'illustrer les opérations d'entretien menées au sein du cimetière depuis 6 ans. Ces supports permettent de détailler les différentes interventions réalisées selon les zones.

Pascaline BARRAY :

Fait le bilan du festival « *Songons la rue* », dont le bon déroulement a été rendu possible grâce à l'engagement de l'ensemble des différents bénévoles. Sous réserve de l'accord du Conseil, la prochaine édition de cette manifestation est d'ores et déjà programmée pour le 21 mai 2028.

Fait un retour sur l'assemblée générale de l'association « *Ciné Rural* », qui a réuni une cinquantaine de personnes venues de l'ensemble du département. En raison des conditions météorologiques défavorables, la séance en plein air initialement prévue a malheureusement dû être annulée.

Présente au Conseil Municipal les devis relatifs à l'installation des points lumineux pour « *Octobre Rose* » ainsi qu'aux décorations de Noël. Après en avoir pris connaissance, il donne son accord pour la signature de ce devis.

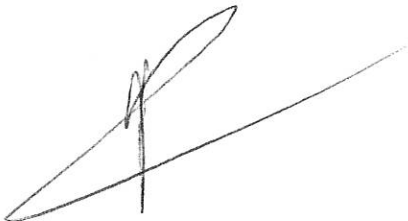
Présente les propositions élaborées par la commission « *Noël* » concernant les jeunes et les aînés de la commune.

Informe de la tenue prochaine d'une réunion du SIVOS, prévue le jeudi 18 juin à 18h00 en mairie, et indique que le conseil d'école du 11 juin 2026 s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les enseignants attendent désormais la validation des effectifs pour la rentrée de septembre par Madame l'Inspectrice académique.

Demande si le trajet de la retraite aux flambeaux reste identique à celui de l'année précédente. Philippe PICQUE se chargera de se renseigner auprès de la Clique Songeonaise. Les personnes volontaires pour assurer la sécurité de ce déplacement sont les bienvenues.

Fin de séance 21h46

Prochaine réunion le 21 juillet 2026

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke.A handwritten signature in black ink, featuring a large, loopy 'S' shape with a vertical line through it.